



# Quelque chose vous manque ?

De l'imprévu ? De la fraternité ?  
Du dépassement de soi ? De l'adrénaline ?  
De la reconnaissance ? Renouer avec  
les valeurs essentielles ?



## REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES !

Nous recherchons des gens ordinaires pour  
faire ensemble des choses extraordinaires.

Que vous soyez jeunes, moins jeunes, étudiants,  
employés, artisans, cadres, sans emploi...

**vous aussi pouvez sauver des vies**

En Creuse,  
 **92%**  
des sapeurs-pompiers  
sont des volontaires,

 **29%**  
sont des femmes.

*Pourquoi  
pas vous ?*

### Ce qu'il faut savoir :



**Recrutement** : il est accessible à presque  
tous, entre 16 et 60 ans, après examen  
médical.



**Partir au feu** : ce n'est pas obligatoire,  
un SPV peut couvrir uniquement  
le secours à personnes.



**Disponibilité** : compatible avec votre vie  
professionnelle, familiale ou étudiante.



#### Formations :

- **obligatoire** : Transverse (bases de secourisme),  
6 jours + Secours et Soins d'Urgence Aux  
Personnes (SSUAP), 6 jours
- **toutes missions** : Incendie, 4 jours + Protection  
des Personnes, des Biens et de l'Environnement  
(PPBE), 6 jours



**Indemnité** : Chaque SPV perçoit une indemnisation  
calculée en fonction de ses interventions et astreintes.

## N'hésitez plus, rejoignez les sapeurs-pompiers de la Creuse



Rapprochez-vous de la caserne la plus proche  
de votre domicile (voir sur [www.sdis23.fr](http://www.sdis23.fr))



Service Départemental d'Incendie et Secours de la Creuse



18, route de Champs Blancs  
23000 Sainte-Feyre



05 55 41 18 00

